

École des métiers du commerce Sion

CFC employé de commerce avec maturité professionnelle

Orientation Économie et services, type économie

1re

2e

3e

Stage

Trois années de formation à plein temps à l'école, puis une année de pratique professionnelle en entreprise.

La réussite du parcours conduit au CFC d'employé de commerce et à la maturité professionnelle fédérale.

Informations 2026–2027

Chemin des Collines 50, 1950 Sion
027 607 39 30 • eccgsion@edu.vs.ch • www.ecsion.ch

Admission et parcours

CONDITIONS AU TERME DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

L'admission repose sur les conditions cantonales en vigueur. Les seuils ci-dessous correspondent à la directive de décembre 2025.

Situation	Condition minimale
Après la 10CO	4 niveaux I, dont 3 notes au moins égales à 4,5 et 1 note au moins égale à 4; moyenne générale au moins égale à 4,5
Après la 11CO — 4 niveaux I	Diplôme du CO obtenu; 3 niveaux I au moins égaux à 4
Après la 11CO — 3 niveaux I et 1 niveau II	Diplôme obtenu; 2 niveaux I au moins égaux à 4; niveau II au moins égal à 5
Après la 11CO — 2 niveaux I et 2 niveaux II	Diplôme obtenu; 1 niveau I au moins égal à 4; un niveau II au moins égal à 5 et l'autre au moins égal à 4,5
Après la 11CO — 1 niveau I et 3 niveaux II	Diplôme obtenu; 2 niveaux II au moins égaux à 5 et le troisième au moins égal à 4,5
Après la 11CO — 4 niveaux II	Diplôme obtenu; 3 niveaux II au moins égaux à 5 et le quatrième au moins égal à 4,5

Autres possibilités Une admission peut aussi être possible sans diplôme du CO, selon les conditions cantonales prévues, ou après une EPP réussie avec une moyenne d'au moins 4,8 dans le premier groupe et une moyenne générale d'au moins 4,5.

LE PARCOURS EN QUATRE ANS

Étape	Contenu principal
1re année	Bases de la maturité professionnelle et développement des compétences commerciales
2e année	Consolidation des branches MP, DCO, unités d'exercice pratique et mandats pratiques
3e année	Achèvement de l'enseignement, TIP, examens finaux de MP et préparation du stage
4e année	Stage de 12 mois à plein temps, CIE, contrôles de compétence et procédure de qualification CFC

Aucun titre n'est délivré après la troisième année. Le certificat de maturité professionnelle n'est remis qu'après la réussite du CFC.

Formation à l'école

La formation associe la culture générale approfondie de la maturité professionnelle et les compétences du métier d'employé de commerce.

Volet	Contenu
Maturité professionnelle	Français; allemand; anglais; mathématiques; finances et comptabilité; économie et droit; histoire et institutions politiques; technique et environnement; travail interdisciplinaire
Formation professionnelle CFC	DCO B à D dans les unités d'exercice pratique et les mandats pratiques scolaires; DCO E consacré aux technologies numériques
DCO A	Les compétences du DCO A sont couvertes par la maturité professionnelle. Les apprentis sont dispensés de ce point dans l'examen final CFC.
Éducation physique	Elle complète le programme scolaire, mais n'entre pas dans le calcul de la procédure de qualification

LES CINQ DOMAINES DE COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES

DCO	Domaine
A	(Pas en EC) Travail au sein de structures d'activité et d'organisation dynamiques
B	Interaction dans un milieu de travail interconnecté
C	Coordination des processus de travail en entreprise
D	Gestion des relations avec les clients et les fournisseurs
E	Utilisation des technologies numériques du monde du travail

ÉVALUATION PENDANT LES TROIS ANNÉES SCOLAIRES

- Les notes des branches de maturité professionnelle servent à la promotion semestrielle.
- Les DCO B à E font l'objet de notes indicatives au bulletin. Elles ne comptent ni pour la promotion ni pour la note d'expérience CFC.
- Le travail interdisciplinaire comprend le TIB et le TIP. La note finale est formée à parts égales de ces deux éléments.
- Le TIP est réalisé pendant les deux derniers semestres d'enseignement et terminé avant le stage, selon le règlement valaisan.

Promotion et fréquentation

PROMOTION À LA FIN DE CHAQUE SEMESTRE

Seules les branches de maturité professionnelle prévues dans la grille horaire sont prises en compte. Le TIB, le sport et les notes indicatives des DCO ne comptent pas pour la promotion.

Critère	Condition
Note globale	Au moins 4,0
Notes insuffisantes	Deux au maximum
Somme des écarts à 4,0	Au maximum 2,0 points

LORSQUE LES CONDITIONS NE SONT PAS REMPLIES

Première non-promotion L'apprenti est promu provisoirement et poursuit sa formation.

Deuxième non-promotion Il est exclu de la filière, sous réserve d'une répétition autorisée conformément au règlement.

Répétition Une année complète peut être répétée une seule fois. Le contrat d'apprentissage doit être prolongé et toutes les notes sont remplacées par les nouvelles.

Nouvelle non-promotion Une troisième non-promotion pendant ou après l'année répétée entraîne l'exclusion définitive de l'enseignement menant à la MP.

PRÉSENCE AUX COURS

La fréquentation des cours est obligatoire. Lorsque les absences dépassent 20 % du temps d'enseignement d'une branche ou de l'ensemble des heures effectives du semestre, la direction peut proposer au service compétent de ne pas établir le bulletin, de refuser la promotion ou de refuser l'accès aux examens finaux de MP.

- Une absence injustifiée à une prestation notée entraîne la note 1,0.
- Si aucun bulletin semestriel ne peut être établi, la promotion au semestre suivant est impossible.

EXAMENS DE MATURITÉ PROFESSIONNELLE

Les examens finaux de MP ont lieu à la fin de l'enseignement, avant l'année de stage. Ils portent sur les quatre branches du domaine fondamental et les deux branches du domaine spécifique.

Année de stage

La quatrième année permet d'acquérir les compétences professionnelles en situation réelle et d'achever la procédure de qualification du CFC.

Élément	Règle
Durée	12 mois à plein temps, 5 semaines de vacances comprises
Entreprise	Entreprise formatrice reconnue par le SFOP
Contrat	Contrat conclu avec l'entreprise et soumis à l'approbation du SFOP
Recherche	La responsabilité d'obtenir une place incombe à l'apprenti
Formation pratique	Portfolio, mandats pratiques, rapports de formation et 2 contrôles de compétence en entreprise
Cours interentreprises	Formation spécifique à la branche et 2 contrôles de compétence CIE

BRANCHES PROPOSÉES POUR LA FIEC AVEC MP

Branche	Cours interentreprises
Services et administration	10 jours
Commerce	12 jours
Administration publique	16 jours

Stage dans une banque Il reste possible si la banque est autorisée à former dans la branche Services et administration et met en œuvre toutes les exigences SA. Le programme bancaire BEM peut s'ajouter, mais il ne remplace ni les CIE ni la procédure de qualification SA.

REPÈRES PENDANT LE STAGE

- Tenir le portfolio et documenter régulièrement les mandats pratiques.
- Planifier les deux contrôles de compétence en entreprise et les deux contrôles CIE.
- Préparer le travail pratique final à l'aide des instruments de la branche inscrite au contrat.

Qualifications et débouchés

PROCÉDURE DE QUALIFICATION DU CFC

Domaine	Contenu	Poids	Seuil
Travail pratique	Étude de cas spécifique à la branche, 50 minutes	30 %	Au moins 4,0
Connaissances professionnelles et culture générale	Épreuves nationales sur les DCO; dispense du DCO A avec la MP	30 %	Au moins 4,0
Note d'expérience	50 % pratique professionnelle et 50 % CIE	40 %	Pas de seuil séparé

Le CFC est réussi si les deux domaines d'examen atteignent chacun 4,0 et si la note globale pondérée atteint 4,0.

PROCÉDURE DE QUALIFICATION DE LA MP

- Dans les branches avec examen final, la note finale se compose à parts égales de la note d'école et de la note d'examen.
- La note finale du travail interdisciplinaire comprend 50 % de TIB et 50 % de TIP.
- Réussite: note globale au moins égale à 4,0; deux notes insuffisantes au maximum; somme des écarts à 4,0 au maximum égale à 2,0.
- Le certificat de MP est délivré uniquement après la réussite du CFC.

APRÈS L'ÉCOLE DE COMMERCE

Voie	Possibilités
Emploi	Fonctions commerciales en entreprise: administration, vente, relation clientèle, finance ou gestion
Écoles supérieures	Économie d'entreprise, banque, assurance, informatique de gestion et autres filières selon les conditions d'admission
Hautes écoles spécialisées	Accès notamment aux filières apparentées du domaine Économie et services. Les conditions propres à chaque filière restent réservées.
Université et HEP	Accès possible après une formation complémentaire ou la passerelle Dubs selon la filière visée

SOURCES PRINCIPALES

REC et OOMP Valais, état au 1er août 2026; OMPr 2025; ordonnance SEFRI Employé de commerce CFC, état 2026; plans d'études FIEc avec MP, version 2.0; dispositions PQ CFC, version 4.0; conditions cantonales d'admission, décembre 2025.

www.ecsion.ch www.vs.ch www.orientation.ch